



92 | SURESNES La ville va doter sa vidéosurveillance d'une intelligence artificielle. Une première en France avec un système aussi élaboré.

Les caméras détecteront les gestes suspects

MARIE BRIAND-LOCU

IMAGINEZ UNE VILLE où la municipalité saurait tout ce qui se passe, en temps réel, dans l'espace public. Où l'attitude de ses administrés sur la voie publique serait analysée. Certains maires en rêvent peut-être. Celui de Suresnes a décidé de passer un cran supplémentaire en termes de sécurité publique, en dotant la centaine de caméras de la commune d'un logiciel d'intelligence artificielle pour détecter des comportements dits « suspects ». Guillaume Boudy (LR) vient de signer un partenariat avec la société suresnoise XXII GROUP, qui commercialise ce dispositif inédit en France en matière de vidéosurveillance intelligente. Son objectif : lutter contre les incivilités.

Une dizaine de communes d'Ile-de-France, dont Versailles (Yvelines) et Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), s'intéresse aussi à cette technologie, qui peut inquiéter. « Avant, les agents regardaient les caméras au hasard, alors, ils loupèrent parfois des faits importants. Grâce à ce logiciel, ils seront immédiatement alertés en cas de comportements suspects. Ce sont eux qui décideront s'ils interviennent en voyant les images », défend le maire de Suresnes.

Lutter contre les dépôts sauvages

Mais qu'est-ce qu'un « comportement suspect » ? En réalité, ces outils repèrent les « mouvements de rupture ». Une caméra « intelligente » peut par exemple apprendre à remarquer une personne qui court ou saute dans la rue alors que les autres marchent. La vidéosurveillance intelligente de Suresnes est ainsi censée détecter des regroupements ou encore des scooters roulant sur une piste cyclable. « Des incivilités se passent à des heures où il n'y a personne dans la rue : rodéos, dealers qui disparaissent dès que la police arrive, automobilistes en sens interdit ou individus qui sautent les barrières d'une propriété, énumère Guillaume Boudy. Il s'agit là de comportements anormaux. »

L'élue républicain a aussi dans le collimateur le « fléau » des dépôts sauvages et encombrants sur la voirie. « On n'arrive jamais à prendre les auteurs sur le fait et il faut dépenser des sommes énormes pour un camion. Comme ils déposent au

même endroit, soit on y poste quelqu'un toute la journée, soit on utilise un système comme celui-ci. La caméra alertera le centre de surveillance si elle repère des objets volumineux. »

Le dispositif doit également aider la municipalité à « mieux déployer » ses agents sur le territoire. « Installer une caméra, où d'habitude il y a des forces de l'ordre, permettra d'envoyer la police ailleurs, comme devant les écoles », soutient encore le maire. Qui tient à préciser : « Je ne suis ni un geek, ni un fanatique de surveillance. On ne cherche pas à faire la chasse aux Suresnois ! » C'est la ville qui définira la zone à surveiller, à partir de quand un regroupement devient suspect ou ce que la caméra doit repérer. « Attention, il n'y a pas de reconnaissance faciale, assure Guillaume Boudy. C'était ma condition. »

En France, la technologie de la reconnaissance faciale n'est de toute façon pas autorisée en temps réel sur la voie publique. « Même sans reconnaissance faciale, les données ne sont pas totalement anonymes, à moins d'être floutées », pointe cependant Thomas Dautieu, directeur de la conformité de la Cnil (Commission nationale informatique et libertés), à qui la ville doit soumettre un dossier d'analyse technique et juridique d'un jour à l'autre. « On aura deux mois pour dire si c'est conforme à la réglementation, poursuit Thomas Dautieu. Il faut que le système réponde à un besoin, que les personnes ne soient pas automatiquement reconnues, que les habitants en soient informés, etc. »

Le fondateur de la société, William Eldin, affirme lui aussi que les visages ne seront pas perceptibles. « Mon logiciel n'a pas intégré la reconnaissance faciale, ni la biométrie. Un agent ne peut pas regarder

100 caméras en même temps. La machine l'aide juste à faire ce qu'il ne peut pas », présente-t-il, avant de balayer les craintes éventuelles des citoyens. « Cette peur résulte d'une méconnaissance. Ceux qui craignent cette technologie sont dix fois plus traqués par leur portable que par ce système ! »

A Suresnes, William Eldin veut aller « plus loin » en « expérimentant » le champ d'application de son système au-delà des questions de sécurité, comme l'environnement. Le logiciel peut aussi indiquer le taux de remplissage des poubelles, assure-t-il. Pour tester et développer cette intelligence artificielle, William Eldin met l'application à disposition de la ville gratuitement pendant deux ans. « C'est un échange de bons procédés, souligne le trentenaire. Je vais améliorer mes algorithmes grâce à cette expérience. » Car la machine n'est pas parfaite. « Elle fera parfois des erreurs mais il n'y aura pas d'impact puisque c'est l'agent qui décidera s'il faut se déplacer », insiste le fondateur.

Un régime juridique « bancal »

D'ailleurs, ce dernier n'est pas très à l'aise avec la notion de « comportement suspect ». Impossible selon lui que son logiciel constate un vol. « Mais le maire aura le pouls de la ville sous les yeux. Et si une mamie tombe, les forces de l'ordre pourront intervenir en temps réel ! » La Cnil ne partage pas l'enthousiasme du chef d'entreprise. « Le régime juridique de la vidéosurveillance est un peu bancal, estime Thomas Dautieu. On demande l'adoption d'une loi afin de revoir un régime qui date des années 1990 et n'est plus adapté aux développements technologiques d'aujourd'hui. »

L'instance alerte sur l'urgence d'une réflexion nationale à ce sujet. « On n'a pas envie de constater dans cinq ans que toutes les villes l'ont installé de façon anarchique, alors que le cadre juridique n'est pas stabilisé, fait valoir Thomas Dautieu. L'idée, c'est d'avoir un débat global : juridique mais aussi politique et sociétal sur les enjeux de ces systèmes. » Et de conclure : « Il ne faut pas arriver à une société orwellienne où l'on serait surveillé dès qu'on met un pied dans la rue, un magasin ou le métro. Ces logiciels ont des conséquences sur le climat de notre pays. » ■



Ceux qui craignent cette technologie sont dix fois plus traqués par leur portable que par ce système

WILLIAM ELGIN,
FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ XXII



TÉMOIGNAGES | « On est au-delà de 1984, le roman d'Orwell »

PARTI DES HABITANTS DE SURESNES, LA VIDÉOSURVEILLANCE INTELLIGENTE SUSCITE DES RÉACTIONS MITIGÉES.

MARIE BRIAND-LOCU

LA PERSPECTIVE d'une vidéosurveillance qui détecterait les « comportements suspects » divise les habitants. Pour faire simple, c'est soit on adore, soit on déteste.

« Bientôt, un logiciel saura la couleur de mon slip !, gronde Geneviève, Suresnoise de 76 ans, en apprenant que la ville s'apprête à équiper ses caméras d'une intelligence artificielle. C'est vraiment une société de l'inquisition aujourd'hui. On est surveillés de partout ! Je suis atterrée de toute cette technologie qui nous entoure au quotidien. On ne peut donc plus avoir d'intimité en dehors de chez nous ? »

« Tant que c'est au service de l'humain, je n'ai aucun problème avec cela », considère au contraire Mattis, qui souligne les « bénéfices » appar-

tés par la machine. « Si cela peut nous servir dans des tâches que nous ne sommes pas capables de faire, c'est super », approuve le jeune homme. « Si on n'a rien à se reprocher, où est le problème ?, observe de son côté un quadragénaire en haussant les épaules. Cela pourrait aider les forces de l'ordre dans certains quartiers difficiles. »

De « problèmes », Amel, 28 ans, et Vanessa, 34 ans, en voient plus d'un. « Ok, donc je ne reviendrai plus à Suresnes ! s'exclame la seconde. C'est inquiétant. On se croirait dans Minority Report (NDLR : film de science-fiction réalisé par Steven Spielberg sur la prédiction du crime, et sorti en 2002). » « Là, ils disent qu'ils n'utilisent pas la reconnaissance faciale. Mais on connaît l'humain : il veut toujours plus, s'alarme Amel. Quand cette technologie sera obsolète,



LP/MB-L

lète, on voudra rajouter d'autres fonctionnalités. J'ai peur des dérives. Pour moi, c'est le début d'une atteinte à nos libertés. »

« Ça me rassure pour mes enfants »

Des caméras « intelligentes » ? Dyah, Suresnoise de 29 ans, en rit presque : « Il y a déjà de la technologie partout. Avec mon portable, on sait tout de ma vie. Nos données sont vendues aux GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon), aux Etats-Unis ou à la Chine. Alors une de plus ou

une de moins, qu'est-ce que cela change ? On a l'habitude maintenant. » Un cinquantenaire en costume prend quelques minutes avant de livrer son avis. « Honnêtement, cela me rassure pour mes enfants. La violence est plus diffuse et imprévisible dans nos sociétés. Ma fille de 20 ans s'est fait agresser deux fois... Mais c'est vrai qu'on est au-delà de « 1984 », le roman de George Orwell. On va plus loin que Big Brother de nos jours ! » ■

Suresnes (Hauts-de-Seine), le 24 mars. William Eldin, président de XXII GROUP, met gratuitement son système à disposition de la ville pour améliorer les algorithmes de l'intelligence artificielle.

Suresnes. L'arrivée de la surveillance intelligente divise les habitants de la commune qui ont, pour certains, « peur des dérives ».



LP/MB-L

On connaît l'humain : il veut toujours plus. Quand cette technologie sera obsolète, on voudra rajouter d'autres fonctionnalités.

AMEL, SURESNOISE DE 28 ANS

INTERVIEW | « Ne pas se diriger vers un Etat policier »

LAURENCE DEVILLERS, MEMBRE DU COMITÉ NATIONAL PILOTE D'ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE BRIAND-LOCU

LAURENCE DEVILLERS
Que pensez-vous du projet de Suresnes ?

Je suis favorable à son expérimentation. Elle est nécessaire pour apprendre davantage sur l'intelligence artificielle, donc j'espère que la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) va la valider. Il faudrait néanmoins surveiller les décisions prises par le logiciel et former ses utilisateurs.

Quels sont les risques d'un tel dispositif ?

On détermine des paramètres pour ces systèmes d'apprentissage à partir de données. Donc, l'intelligence artificielle va détecter plus facilement certains types de personnes. Comment peut-on certifier qu'elle ne sera pas discriminante ? Il est nécessaire de monter des tests exhaustifs dans plein de situations. Sinon, cela peut conduire les forces de l'ordre à suspecter les mauvaises personnes. Que se passe-t-il en cas de carnaval ? Tout rassemblement sera-t-il jugé suspect par nature ? Et plus on met de technologie autour de nous, plus on augmente les possibilités de piratages. Les nouveaux logiciels sont sensibles aux attaques. Par ailleurs, cette technologie de reconnaissance du comportement n'est pas très robuste. J'ai déjà vu des algorithmes être perturbés par un bout de scotch sur un panneau.

Que préconisez-vous pour encadrer son utilisation ?

Il est temps que l'Union européenne se réveille et qu'une instance de certification extérieure démontre qu'il n'y a pas de risques à les utiliser. Ce n'est pas éthique d'être soi-même le vérificateur de ses propres systèmes d'intelligence artificielle.

Mais la Cnil n'agit-elle pas ?

Elle veille au respect des lois. Celle sur la protection des données sous-entend que les images captées doivent être anonymisées et non stockées. Mais l'intelligence artificielle de Suresnes dépasse ce cadre car elle aura des incidences sur les pouvoirs publics. On comprend l'intérêt sécuritaire mais il ne faut pas se diriger vers un Etat policier.

La vidéosurveillance intelligente est très utilisée en Chine.

Comment cela se passe-t-il ?
Tout ce que font les Chinois dans la rue, ne pas traverser dans les clous, ne pas respecter le Code



ES

de la route, agresser des personnes, est enregistré par des machines dans certaines villes. Il existe même des systèmes de délation pour informer qu'une personne se comporte mal. Tout est connecté comme si un « dossier moral » suivait en permanence un individu. En conséquence, les citoyens n'ont pas les mêmes droits. Cela peut aller jusqu'au rejet d'une candidature d'un étudiant dans une faculté parce que le père n'a pas payé ses impôts.

C'est effrayant...

Il y a un choix intermédiaire à faire, qui nécessite de prendre des précautions. Au Comité national d'éthique, nous travaillons sur ces enjeux. Il faut bien noter qu'aujourd'hui, l'intelligence artificielle est déjà partout. Sur nos téléphones, les réseaux sociaux, les voitures...

Certaines sociétés veulent développer ces systèmes dans les gares, les usines... Qu'en pensez-vous ?

Faire de la reconnaissance de dangers dans une gare où il y a des milliers de personnes n'est pas la même chose que dans une rue la nuit. Mais pourquoi pas ? Par contre, le marketing investit l'intelligence artificielle beaucoup trop vite, sans conscience. Les marchés sont justes, alors tout le monde fonce. L'intelligence artificielle est utile dans beaucoup de domaines. Elle peut permettre de mieux soigner, aider les personnes âgées. Elle peut donner le meilleur, mais aussi le contraire si le point de vue économique l'emporte. ■